

INGENIEUR TERRITORIAL

décret 90-126 du 9 février 1990

A-3

A compter du 1^{er} janvier 2016, un fonctionnaire territorial pourrait être inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne. Peuvent bénéficier de ces dispositions sur avis de la Commission Administrative Paritaire:

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR au 1 ^{er} janvier de la LISTE D'APTITUDE
I - 1° les membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> ° examen professionnel ° justifier de 8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B ° avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
I - 2° les membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> ° examen professionnel ° seuls de leur grade ° diriger depuis au moins 2 ans la totalité des services techniques des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale de moins de 20 000 habitants dans lesquelles il n'existe pas d'ingénieur ou d'ingénieur principal ° avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
II Les techniciens territoriaux principaux de 1^{ère} classe	<ul style="list-style-type: none"> ° compter 8 ans de services effectifs en qualité de technicien principal de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe ° avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront les critères en matière de promotion interne retenus par la C.A.P. du 30/06/2015

Les propositions, à retourner avant le **vendredi 25 septembre 2015 à 12h00** doivent comporter :

- Une fiche de renseignements (à télécharger) et les pièces justificatives jointes.

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT

La C. A. P. ne prend pas en compte les dossiers arrivés hors délai

Les pièces justificatives transmises après le **vendredi 25 septembre 2015 à 12h00**, ne seront pas prises en compte.

Le Service Gestion des Carrières du Centre de Gestion 04 68 34 86 24 se tient à votre disposition pour tous renseignements.



Perpignan le 30 juillet 2015

Le Président
Robert GARRABE

INGENIEUR

Collectivité	
Nom - Prénom de l'agent	

CONDITIONS STATUTAIRES <i>à satisfaire au 1/1/2016</i> <i>Cocher la case correspondante</i> <i>Joindre la copie de l'arrêté</i>	<input type="checkbox"/> technicien territorial <input type="checkbox"/> technicien territorial principal de 2ème classe <input type="checkbox"/> technicien territorial principal de 1ère classe	<input type="checkbox"/> examen professionnel <input type="checkbox"/> justifier de 8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B <input type="checkbox"/> avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
	<input type="checkbox"/> technicien territorial <input type="checkbox"/> technicien territorial principal de 2ème classe <input type="checkbox"/> technicien territorial principal de 1ère classe	<input type="checkbox"/> examen professionnel <input type="checkbox"/> seuls de leur grade <input type="checkbox"/> diriger depuis au moins 2 ans la totalité des services techniques des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale de moins de 20 000 habitants dans lesquelles il n'existe pas d'ingénieur ou d'ingénieur principal <input type="checkbox"/> avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
	<input type="checkbox"/> techniciens territoriaux principaux de 1ère classe	<input type="checkbox"/> compter 8 ans de services effectifs en qualité de technicien principal de 2ème classe ou de 1ère classe <input type="checkbox"/> avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)
EXAMEN PROFESSIONNEL <i>pièce justificative obligatoire à joindre</i>	<input type="checkbox"/> attestation de réussite délivrée par un CDG	
FORMATION DE PROFESSIONNALISATION <i>pièces justificatives obligatoires à joindre</i>	<input type="checkbox"/> attestation du CNFPT	
	<input type="checkbox"/> dispense délivrée par le CNFPT	

Les colonnes grisées sont réservées aux services instructeurs du CDG 66 (ne rien écrire -merci)

L'agent présenté remplit les conditions statutaires pour être proposé à cette promotion interne

oui

non

1) Ancienneté dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire stagiaire et/ou titulaire

F.P.T.	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/> justificatifs joints
F.P.E.	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/> justificatifs joints
F.P.H.	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/> justificatifs joints
TOTAL (1) 1/4			durée _____ ans _____ mois _____ jours	

INGENIEUR

Collectivité

Nom - Prénom de l'agent

2) Reconnaissance de l'expérience professionnelle effective dans la Fonction Publique Territoriale

depuis la 1ère nomination stagiaire	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
contrats de droit public	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
contrats de droit privé (TUC CES CEC EJ CAE CA ...)	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
vacataire	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
stagiaire rémunérés (avec convention de stage)	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
CDI public	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
service civique	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
TOTAL (2)			durée _____ ans _____ mois _____ jours		
disponibilités	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
congé parental	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
prorogation de stage	du	au	durée _____ ans _____ mois _____ jours	<input type="checkbox"/>	justificatifs joints
TOTAL (3)			durée _____ ans _____ mois _____ jours		
TOTALGENERAL (1+2-3)			durée _____ ans _____ mois _____ jours		

INGENIEUR

Collectivité

Nom - Prénom de l'agent

3) Date de naissance

____/____/____	âge atteint en 2016 _____ ans	
----------------	-------------------------------	--

4) Formation et passage du concours de la promotion sollicitée

présentation au concours	<input type="checkbox"/> justificatif joint	
admissibilité au concours	<input type="checkbox"/> justificatif joint	
formation au concours (état de formation CNFPT)	<input type="checkbox"/> justificatif joint	

5) diplômes

BAC+2 (BTS,DUT, ou diplôme équivalent)	<input type="checkbox"/> justificatif joint	
BAC+3 (licence ou diplôme équivalent)	<input type="checkbox"/> justificatif joint	
BAC+4 et + (master ou diplôme équivalent)	<input type="checkbox"/> justificatif joint	

6) Stage de formation dans le cadre du D.I.F. (*formations de perfectionnement, formations de préparation aux concours et examens, formations facultatives décidées par l'agent*) hormis les formations de professionnalisation, F.I.A., F.A.E., tests de positionnement, stages de formation signés par l'Elu de la collectivité, les convocations à la formation, sauf les convocations aux concours. **Comptabilisation des formations réalisées et validées par un établissement public ou un organisme agréé, dans les 10 dernières années précédant la promotion interne 2016 soit (de 2006 à 2015)**

de 0 heure à 149 heures	<input type="checkbox"/> justificatifs de 2006 à 2015 joints	
de 150 heures à 199 heures	<input type="checkbox"/> justificatifs de 2006 à 2015 joints	
≥ 200 heures	<input type="checkbox"/> justificatifs de 2006 à 2015 joints	

7) Reconnaissance d'une validation d'acquis de l'expérience (VAE)

accomplissement d'une procédure aboutissant sur une certification CNFPT d'un diplôme du niveau de celui exigé pour se présenter au concours du grade de la promotion interne sollicitée	<input type="checkbox"/> justificatif joint	
---	---	--

INGENIEUR

Collectivité

Nom - Prénom de l'agent

8) Fonction responsabilité encadrement

Fonctions de DST

justificatif joint

9) Nomination unique promotion interne

agent qui n'a jamais bénéficié d'une promotion interne dans sa carrière

justificatifs joints

(transmission de tous les arrêtés de nomination consécutifs)

Conditions communes à tous les critères: acceptation de toutes pièces justificatives incontestables exceptées les attestations sur l'honneur des autorités territoriales. **Egalité de points entre 2 ou plusieurs agents :** 1 - en cas d'égalité de points l'ancienneté (prévue en critère 2) de l'agent sera retenue comme critère prédominant. 2- En cas d'égalité de points et d'ancienneté (prévue par le critère 2), l'agent le plus âgé sera retenu.

APPRECIATION DE L'AUTORITE TERRITORIALE

n° d'ordre si plusieurs agents

SIGNATURE DE L'AUTORITE TERRITORIALE

L'agent concerné atteste avoir pris connaissance des informations communiquées ci-dessus, et confirme l'authenticité et l'exhaustivité des pièces justificatives jointes.

SIGNATURE DE L'AGENT

CONSIGNES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'ETABLISSEMENT DU DOSSIER

Ce dossier a été établi afin d'obtenir un maximum d'informations pouvant permettre aux membres de la Commission Administrative Paritaire d'attribuer objectivement les postes de Promotion Interne.



Il est très important qu'il soit rempli avec soin en respectant les consignes.

Recevabilité de toutes pièces justificatives incontestables sauf attestation sur l'honneur des autorités territoriales.

Toute rubrique mal ou non renseignée ou non accompagnée des pièces justificatives ne sera pas prise en compte.

Les dossiers arrivés hors délai soit après le **VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 à 12h00** ne seront pas traités conformément au choix des membres des C.A.P.

réservé aux services du CDG 66 (ne rien écrire merci)

DATE DE RECEPTION

VERIFICATION

CONTROLE